

# Projet Pédagogique

*Accueil périscolaire*

Mairie de Sotteville-lès-Rouen  
2025-2026

**ECOLE JEAN JAURES**

## Table des matières

I.	PRESENTATION .....	3
A.	Introduction .....	3
B.	L'organisateur et les locaux .....	4
C.	La journée type.....	4
D.	Le personnel encadrant.....	5
E.	Accessibilité .....	5
II.	LA DEMARCHE EDUCATIVE .....	6
A.	Le Pacte municipal de réussite éducative.....	6
III.	LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR.....	7
A.	Le/la coordonnateur/trice périscolaire.....	7
B.	Les animateurs/trices périscolaires.....	8
C.	Les Responsables de site .....	9
IV.	LE PROJET D'ACTIVITES .....	10
A.	Déroulement de l'année .....	10
B.	L'accueil périscolaire du matin .....	12
C.	La pause méridienne.....	12
D.	L'accueil périscolaire du soir .....	13
V.	COMMUNICATION .....	14
VI.	EVALUATION .....	14

# I. PRESENTATION

## A. Introduction

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

La notion de projet pédagogique repose sur des bases essentielles dont il faut définir avec exactitude la portée. Sa définition sera explicitée tout au long de cette rédaction.

**Ce projet est destiné aux animateurs : il est avant tout un outil de travail et de référence.**

- 1) Elaboré par l'équipe pédagogique, en cohérence avec le Pacte municipal de réussite éducative, il tend à définir et à clarifier les attentes de la direction : tâches, rôles, fonction de chacun...

Toute personne faisant partie de l'équipe pour l'année 2024-20245, doit adhérer et s'intégrer à la mise en application de ce projet. Ainsi, chacun s'occupera de mener à bien la fonction et les tâches qui lui sont attribuées en n'excluant nullement une entraide, une solidarité, ainsi qu'une polyvalence.

L'équipe est composée d'un nombre d'animateurs, qui respectera les normes d'encadrement. Ceux-ci s'investiront pour faire vivre aux enfants une année de qualité, dans le cadre des accueils périscolaires présents sur toutes les écoles de la commune.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont déclarés comme Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) auprès de la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale (DDDCS) de Seine-Maritime.

La pause méridienne n'est pas déclarée comme ACM, mais la Ville a fait le choix de l'intégrer au projet pédagogique des accueils périscolaires, afin d'affirmer ses ambitions éducatives sur le temps du midi.

A la rentrée 2023, les accueils périscolaires sont devenus une compétence du service vie des écoles de la direction enfance-jeunesse. Ce regroupement est destiné à favoriser une **continuité éducative entre le temps du midi et les accueils périscolaires du matin et du soir.**

Les accueils périscolaires sont ouverts dans chaque groupe scolaire, sous la responsabilité d'un/une coordonnateur/trice périscolaire qui s'assure du lien avec les familles et les différentes équipes présentes sur le groupe scolaire. Sur la pause méridienne, le/la coordonnateur/trice périscolaire formera un binôme avec la Responsable de site (RAR) de façon à avoir une grande transversalité dans les domaines de la restauration et de l'animation.

## B. L'organisateur et les locaux

Mairie de Sotteville-lès-Rouen

Accueils de loisirs périscolaires présents sur les 6 groupes scolaires<sup>1</sup> de la Ville, correspondant à 13 écoles.

76300 Sotteville-lès-Rouen

Comme énoncé, ci-dessus, les accueils de loisirs périscolaires se déroulent sur les écoles. Afin de permettre un bon fonctionnement, une « Charte de la vie des écoles » a été mise en place dans le but d'un partage serein des locaux, du matériel et de cohérence des règles de vie.

L'utilisation des salles sera spécifiée dans la partie « le projet d'activités ».

Concernant les moins de 6 ans :

La DDDCS 76 sollicite un avis du service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental et, sur la base de son rapport, délivre ou non une autorisation pour un nombre précis d'enfants.

## C. La journée type

C'est ainsi que se décline la journée type d'un élève sotevillais :



L'horaire spécifique de la Petite section s'applique uniquement pour la pause méridienne.

<sup>1</sup> Voir annexe 1

## D. Le personnel encadrant

Un/une directeur/trice d'accueil de loisirs périscolaires, dénommé « **coordonnateur/trice périscolaire** » est positionné sur chaque groupe scolaire soit un total de 6, auquel s'ajoute une adjointe positionnée sur l'école maternelle Jules Michelet et Jean Rostand. Une équipe d'animateurs/trices est composée pour chaque temps en fonction du nombre d'enfants accueillis. Pour la pause méridienne, cette équipe intègre notamment des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et des agents d'écoles, qui remplissent les fonctions d'animateurs/trices sur ce temps.

Sur les temps d'accueils périscolaires du matin et du soir, le taux d'encadrement est régie par la déclaration de la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale (DDDCS). La commune étant signataire d'un Projet Educatif de Territoire, les taux d'encadrement assouplis sont appliqués :

	Accueil périscolaire du matin et du soir (PEdT)	Temps méridien
Taux d'encadrement moins de 6 ans	1 animateur pour 14 mineurs	Pas d'exigence réglementaire sur le taux d'encadrement et la qualification de l'équipe d'animation
Taux d'encadrement plus de 6 ans	1 animateur pour 18 mineurs	

Les intervenants extérieurs ponctuels sont inclus dans le quota d'encadrement pris en compte dans la déclaration auprès de la DDDCS.

Cependant et dans une recherche de qualité, la qualification est privilégiée dans tous les domaines d'intervention.

## E. Accessibilité

Les enfants auront à leur disposition plusieurs espaces pour effectuer des temps d'activité, et pourront, quand le temps le permet, jouer dans la cour de récréation. Le matin et le soir l'accès à la garderie pour les parents se fera par la porte élémentaire rue Victor Bertel.

### Bureau :

Un bureau partagé avec la responsable de site est à disposition du/de la coordonnateur/trice périscolaire afin d'accomplir les tâches administratives. Ce bureau sera équipé d'un ordinateur et d'un smartphone.

L'utilisation de l'outil informatique (Concerto) pour le pointage des enfants présents sur l'ensemble des temps d'accueil (dont le matin et le soir) permet de contacter les familles et de visualiser la fiche sanitaire.

### Infirmierie :

Une infirmerie est disponible dans chaque école, côté maternel et côté élémentaire  
Une armoire à pharmacie est également disponible dans les locaux de la garderie.  
Le personnel encadrant doit être en capacité de :

- ✓ Vérifier les fiches administratives appelées plus communément fiches sanitaires (voir logiciel CONCERTO).
- ✓ Prendre connaissance de toute remarque concernant les problèmes éventuels des enfants (allergie, traitement).
- ✓ Donner les traitements médicaux dans le respect de l'ordonnance du médecin, en cas de Projet d'accueil individualisé (PAI).
- ✓ Pratiquer les petits soins usuels.
- ✓ Remplir le cahier d'infirmerie.
- ✓ Gérer la pharmacie et les trousse de secours.
- ✓ Faire un lien direct avec l'équipe sur les informations concernant l'enfant (état de santé ou autre).

## II. LA DEMARCHE EDUCATIVE

### A. Le Pacte municipal de réussite éducative

Les objectifs du Pacte Municipal de Réussite Educative (RECRE) découlent des orientations et des valeurs défendues par la Ville. Ils se matérialisent au travers de dispositifs existants ou nouveaux. Sa finalité est de **favoriser la réussite de tous les enfants en contribuant à leur développement et au respect de leur personne.**

Les objectifs éducatifs généraux du RECRE sont les suivants :

- **Cœuvrer à l'égalité des chances**
- **Permettre l'épanouissement de l'enfant**
- **Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté**
- **Valoriser le partenariat éducatif**

### Les objectifs des temps périscolaires

Les différents temps périscolaires s'inscrivent dans les objectifs du projet éducatif, plus particulièrement « Permettre l'épanouissement de l'enfant » et « Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté ».

Afin de pouvoir l'atteindre, chaque temps périscolaire a des objectifs opérationnels propres.

#### Accueil périscolaire du matin :

- Accompagner les enfants dans le respect de leur rythme.

#### Pause méridienne :

- Permettre à l'enfant d'être co-acteur de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Permettre le développement des compétences éducatives des différents personnels concernés par l'ensemble du temps méridien ;
- Mettre en place des espaces dédiés à l'expression, la détente et au partage et favoriser le libre choix de l'enfant.

#### Accueil périscolaire du soir :

- Développer les activités de groupe favorisant l'éveil, la coopération, la solidarité ;
- Permettre à l'enfant de faire ou non une activité ;
- Développer l'imaginaire de l'enfant.

#### Des objectifs sont communs aux différents temps :

- Apprendre à l'enfant à respecter les règles de la vie en collectivité
- Respecter et favoriser la construction et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
- Etre à l'écoute des enfants afin de garantir une sécurité physique, affective et morale
- Mettre les enfants en situation de réussite
- Proposer des espaces libres et de détente
- Accentuer l'information et l'échange auprès des familles
- Favoriser l'expression, donner la parole à l'enfant.

### III. LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR

#### A. Le/la coordonnateur/trice périscolaire

Le/la directeur/trice périscolaire est nommé(e) « **coordonnateur/trice périscolaire** » à Sotteville-lès-Rouen. Interlocuteur/trice privilégié(e) des directions d'école et des enseignant(e)s, il/elle est le relais entre les temps scolaires et périscolaires.

Ses missions s'étendent donc sur tous les temps périscolaires (matin, midi, soir), afin de garantir une continuité et une cohérence entre temps scolaires et périscolaires.

#### Missions :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique pour l'ensemble des accueils périscolaires (matin, midi, soir).
- Encadrer les équipes en charge de l'accueil des enfants d'âge maternel et élémentaire (3/6 ans et 6/10 ans).
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites et menées par l'équipe.
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes).
- Prévenir et gérer les conflits, les incivilités, les accidents et blessures.
- Repérer et alerter en cas d'enfants en difficulté.
- Assurer la relation aux familles, aux enseignants, au personnel municipal.
- Assurer le respect du matériel, des locaux et des règles de vie en cohérence avec la charte correspondante.

- Assurer la gestion administrative et matérielle.
- Réaliser les tâches inhérentes au service à la demande du responsable hiérarchique.

Après des enseignant(e)s, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés.
- Prendre en compte les remarques justifiées des enseignants.
- Partager et travailler en lien avec les enseignants.
- Avoir une organisation commune concernant la gestion du matériel (cf charte de la vie des écoles).

Après du responsable périscolaire, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés,
- Organiser des réunions régulières pour évaluer les activités en cours, les animateurs, les points sur le matériel et autres demandes.

## B. Les animateurs/trices périscolaires

L'animateur/trice a un rôle éducatif, il/elle doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire ; il/elle doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du secteur.

### Missions générales :

- Être responsable des enfants en assurant leur sécurité physique, morale et affective ;
- Être responsable de l'organisation en favorisant l'autonomie des enfants, en étant à l'écoute et en permettant l'expression de chaque enfant et en les aidant à progresser et à se réaliser.

### Missions spécifiques selon les temps :

Accueils périscolaires du matin et du soir :

- Accueil des enfants ;
- Animation d'activités ;
- Entretien des relations avec les familles, les enseignants.

Pause méridienne :

- Encadrement dans le restaurant scolaire ;
- Surveillance dans la cour ;
- Organisation et encadrement des différents espaces d'activités.

Quels que soient les temps périscolaires (accueils du matin et du soir déclarés ou pause méridienne), les adultes encadrants sont désignés comme « **animateurs/trices périscolaires** », qu'ils/elles soient qualifié(e)s ou non, et indépendamment de leurs autres missions de la journée.

Spécificité : Durant la pause méridienne, l'équipe d'animateurs/trices périscolaires est composée d'animateurs BAFa, d'agents d'écoles, d'ATSEM et d'agents de restauration.

Il s'agit d'une équipe, ce qui implique des relations : participation, intégration, responsabilité, solidarité.

Chaque membre de cette équipe doit avoir des capacités à :

- Adopter une attitude cohérente vis-à-vis des enfants, des enseignants, des collègues et des parents ;
- Ouvrir son champ de connaissance ;
- Prendre des initiatives ;
- Être moteur et imaginaire ;
- Se comporter en être responsable, capable de comprendre, d'analyser et de faire évoluer les situations ;
- Respecter un certain « secret professionnel », et en aucune façon de porter un jugement (obligation de réserve) ;
- Être disponible, et pour cela, respecter le mieux possible son propre rythme de vie ;
- Être capable de se remettre en question sur la qualité de son travail ;
- Œuvrer dans le but d'atteindre les objectifs du projet pédagogique et des projets d'animations.

### Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles maternelles) :

L'école maternelle Jean Jaurès de Sotteville-lès-Rouen bénéficie de la présence quotidienne d'une ATSEM par classe, soit environ 5 ATSEM. Elles seront également présentes sur la pause méridienne afin d'assurer une continuité éducative auprès des enfants.

Elles accompagnent les enfants à la restauration et dans les espaces dédiés à la détente et au repos.

Elles sont les actrices de la politique d'éveil au goût en lien avec la RAR et les animateurs/trices officiant sur les temps du midi.

## C. Les responsables de site

Bien qu'étant un réel binôme avec le/la coordonnateur/trice périscolaire dans la gestion quotidienne, sa mission se concentre plus sur l'encadrement des équipes d'entretien et de restauration.

La RAR et le/coordonnateur/trice ont pour mission d'animer le temps de restauration avec l'équipe.

Mise en place d'actions pédagogiques liées à la démarche de la Ville autour de sa politique alimentaire : La Ville s'efforce d'avoir une démarche des plus vertueuse autour de ses

approvisionnement alimentaires (circuits courts, durables, locaux et bio). En lien avec le Service vie scolaire restauration, la RAR aura la charge d'accompagner les équipes de restauration afin d'avoir une approche pédagogique auprès des enfants bénéficiaires de la restauration.

Mise en place d'actions autour du gaspillage alimentaire : Cette année, la Ville étend son action de lutte contre le gaspillage alimentaire sur toutes les écoles élémentaires. Toutes les actions sont pilotées par la RAR et font l'objet de briefings réguliers avec les équipes pour faire évoluer les comportements sur le sujet.

Régulièrement des repas à thème sont prévus afin de permettre aux animateurs encadrant les repas de pouvoir échanger avec les enfants, assurant ainsi une réelle continuité éducative sur le temps de restauration.

La RDS accompagne les équipes autour de l'éveil au goût des plus jeunes. Des animations, jeux des coins permanents ont pour but la découverte des produits servis afin que les enfants développent leurs savoirs. La lutte contre le gaspillage alimentaire commence en effet par la bonne connaissance des produits, de leur mode de culture ou production.

#### Les agents de restauration :

Encadrés par un référent d'office, les agents de restauration seront aussi force de proposition pour animer, collecter le ressenti des enfants autour des actions menées et faire évoluer les recettes. Réels partenaires des enfants, ils contribueront à éveiller les enfants au goût pour devenir les principaux acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## **IV. LE PROJET D'ACTIVITES**

### **A. Déroulement de l'année**

Cette année le thème choisi est « les 5 sens », avec ce thème nous allons pouvoir :

- Permettre aux enfants de découvrir/parfaire leurs connaissances des différents sens.
- Favoriser la découverte à travers une approche ludique
- Sensibiliser sur les différences entre les individus

Une fois le temps venu, l'équipe d'animation se réunira afin de mettre en place des activités en adéquation avec le thème est les objectifs fixés ensemble.

Il y aura d'ailleurs un temps fort réservé afin de mettre en avant tous les activités faites tout au long de l'année.

#### **Les temps forts**

Il y a d'ailleurs 3 temps forts qui seront proposés tout au long de l'année :

- « découvre ton école » le 23 septembre 2025
- « les fêtes de Noël » le 19 décembre 2025
- « les 5 sens », le 26 juin 2025

Les temps forts sont des journées organisées autour d'une thématique pour les enfants afin de partager un moment convivial et de mettre en avant leur école ou leur activité tout en y associant les parents qui sont invités à participer à ces journées.

### **Les portes ouvertes**

Tous les vendredis avant chaque période de vacances des « portes ouvertes » auront lieu, ce sera l'occasion pour les parents de rentrer dans l'école et d'être accueilli autour d'une thématique réfléchie et choisie par l'équipe d'animation en amont des journées. Ces journées ont pour but de passer un moment convivial permettant au parent de découvrir les acteurs du quotidien de leur enfant. De ce fait 3 portes ouvertes sont déjà programmées :

- Le 17 octobre 2025
- Le 13 février 2026
- Le 10 Avril 2026

Nous veillerons à ce que le rythme de l'enfant soit respecté tout au long de la journée ainsi que sa sécurité physique, affective et morale.

Les enfants pourront s'inscrire le soir sur les différentes activités mises en place.

### **Garderie du matin :**

Pendant la garderie du matin, des jeux de société sont mis à la disposition des enfants, des livres, ainsi que du matériel pour dessiner pour ceux qui le souhaitent.

### **Temps méridien :**

Il vise à créer un espace de détente et de bien être pour les enfants.

Ceux-ci peuvent bénéficier du terrain pour les activités sportives, de la cour, de la bibliothèque, de la salle des miroirs et d'une salle de peinture afin que des activités manuelles soient réalisées.

Une fois par semaine, des activités « zen », relaxation, yoga auront lieu.

Selon la météo, les enfants bénéficient d'un préau ainsi que la salle informatique et une salle à l'étage.

Des animations ponctuelles pourront avoir lieu selon les périodes de l'année, en partenariat avec le personnel de la restauration.

### **Garderie du soir :**

Pour la garderie du soir les enfants pourront après la prise du goûter, jouer dans la cour ou faire des activités intérieures (jeux de société, dessin, activités manuelles, activités artistiques).

Des grands jeux à thème seront aussi organisés pendant l'année.

Nous pourrions aussi travailler avec les enseignants dans le cadre de projet d'animation avec pour objectif de créer du lien entre le périscolaire et l'école.

## B. L'accueil périscolaire du matin

### **Les horaires de la garderie du matin : 7h30/8h30**

Les enfants seront accueillis dans les salles de restauration maternelles et élémentaires. Les familles rentreront par le porte élémentaire de l'école rue Victor Bertel.

Le temps du matin doit avoir pour objectif d'accueillir les enfants dans un environnement bienveillant et sécurisant et de les accompagner selon leur rythme.

Aucune activité structurée ne sera proposée durant ce temps.

Des espaces seront aménagés et du petit matériel sera mis à disposition pour que les enfants soient libres d'agir comme ils le souhaitent.

Cet accueil périscolaire du matin permet à l'équipe d'échanger avec les familles.

Pour accueillir les enfants de maternelle et élémentaire, nous disposons de plusieurs salles de garderie, une salle de bibliothèque, une salle polyvalente et une salle d'activités manuelles et coins permanents.

## C. La pause méridienne

Du côté maternel comme du côté élémentaire, les enfants auront la possibilité de participer à différentes activités : jeux de cour (jeux sportifs, jeux traditionnels, temps libre), coin détente à la bibliothèque ou en salle de motricité pour les petits et coin créatif dans une salle d'activité.

### Lieux intérieurs :

En fonction des activités, différentes salles seront à disposition : bibliothèque, lieux de détente, salle de motricité...

L'école maternelle dispose d'une ou plusieurs salles de siestes qui permet aux plus petits de se reposer dans de bonnes conditions, accompagnés par les ATSEM et les animateurs.

Nous disposons pour cela de la salle 0-13 et le dortoir 1 pour les sieste des enfants, d'une bibliothèque, de la salle de motricité et d'une dernière salle n°0-17 qui nous sert à ranger notre matériel.

#### Lieux extérieurs :

Avant et après le déjeuner, les enfants disposent des cours de récréation et de leurs aménagements pour se détendre et jouer seuls ou avec des animateurs : préaux, jeux extérieurs, bacs à sable, toboggans, table de ping-pong et terrains sportifs.

#### Matériel :

Pour les coins permanents, chaque équipe dispose de jeux, de livres et de jouets (jeux de société, jeux de construction, scoubidou, bracelets...)

Les coins permanents seront encadrés par un animateur qui saura accompagner le groupe d'enfants sur les petits ateliers qu'ils auront choisis.

A chaque fin de cycle les animateurs pourront commander du matériel auprès du service Vie scolaire/restauration.

Pour les jeux de cour, les enfants disposent de ballons, balles, craies, élastiques, cerceaux, seaux, pelles, etc.

Les animateurs en place seront à même d'organiser et superviser les activités qui auront été décidées en lien avec les enfants.

En raison du plan vigipirate, les familles ne rentreront plus dans l'enceinte de l'établissement, l'accueil matin et soir se fera par la rue Victor Bertel.

## D. L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire se sépare en trois temps.

### **Les horaires de la garderie du soir : 16h15/18h15**

Les enfants pourront être repris par les familles de 17h à 17h15 et de 17h45 à 18h15 devant le portail rue Victor Bertel.

Les parents ne rentreront plus dans l'école, les enfants seront appelés et rejoindront leurs familles devant le portail.

- 16h15/30 : fin de la classe, les enfants inscrits sont appelés par les animateurs dès la sortie des classes devant leurs professeurs.
- 16h30/45 : début du goûter, les animateurs/trices veillent à favoriser autant que possible les échanges avec les enfants pour organiser un moment de convivialité.

À partir de 17h jusqu'à 17h15 et de 17h45/18h15 : les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s).

ensuite de 17h15 jusqu'à 17h45 pour les maternelles et les élémentaires, des activités structurées seront mises en place en rapport avec les thèmes établis. Des coins permanents à disposition des enfants.

Les enfants voulant faire leurs devoirs ont la possibilité de les faire librement. Les animateurs/trices s'assurent alors que les enfants sont installés dans des conditions satisfaisantes.

## V. COMMUNICATION

Une animation de qualité implique une participation active de tous les acteurs qui interviennent sur les différents temps.

La communication entre le responsable périscolaire du service vie scolaire/restauration, le coordonnateur/trice périscolaire, la responsable de restauration et l'équipe enseignante sera une préoccupation quotidienne afin de garantir au sein de l'école une organisation parfaitement adaptée au rythme de l'enfant.

Chaque mois, une réunion d'équipe est mise en place afin d'échanger sur les points positifs et négatifs des actions mises en place.

Des temps d'échanges réguliers seront organisés avec les coordonnateurs des écoles afin de vérifier l'organisation menée et les activités proposées.

En accord avec l'équipe enseignante, le/la coordonnateur/trice fera le tour de l'ensemble des classes en début d'année afin de se présenter aux enfants et de leur expliquer les différents pôles d'animation et leurs modes de fonctionnement.

En début d'année, une attention particulière doit être portée aux CP afin qu'ils prennent connaissance des différents temps d'animation existants.

Il sera important également d'aller vers les enfants ne participant pas aux animations proposés, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne s'implique pas par manque d'informations.

La communication auprès des familles se fera par le biais de flyers qui seront distribués aux enfants à la sortie des classes.

## VI. EVALUATION

Chaque mois, une réunion d'équipe permet de voir les points positifs et négatifs de notre organisation et de pouvoir échanger afin d'améliorer nos pratiques et assurer le bien-être des enfants.

Ces moments nous permettent de mettre en place nos plannings d'activités.

À chaque fin de cycle, un bilan sera mené par le/la coordonnateur/trice et l'ensemble de l'équipe d'animation.

Une analyse des pratiques sera réalisée afin d'adapter l'organisation de la vie quotidienne et la proposition d'activité au plus près et de garantir les intérêts de l'enfant.

Un bilan d'activité sur ce dispositif sera établi à la fin de chaque année scolaire par le responsable périscolaire du service vie scolaire/restauration afin d'ajuster le projet pour l'année suivante.